

2025

Politique de la famille et de développement social



TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉFET	3
MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION PERMANENTE DE LA FAMILLE	3
Mise en contexte	4
Historique de la Politique de la famille et de développement social	5
Portrait.....	6
La MRC des Maskoutains « Une MRC au cœur de la Montérégie ».....	6
LA MRC EN QUELQUES CHIFFRES	7
La population.....	7
Les familles	8-10
Immigration	11
Éducation	12
Profil socioéconomique - Emploi	13
Habitation	14-15
FONDEMENTS DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL	16
Mission.....	16
Grandes orientations.....	16
Objectifs spécifiques.....	17
Définition de la famille.....	17
Valeurs mises de l'avant par la politique de la famille et de développement social.....	17
Orientations	18
Champs d'intervention du plan d'action.....	19
DÉVELOPPEMENT SOCIAL – CADRE DE RÉFÉRENCE	20
MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL	20
Mission.....	20
Définition du développement social territorial	20
Objectifs	21
Valeurs.....	21
LES AXES D'INTERVENTION DU PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL	22
Des conditions gagnantes	22
Les attentes des familles	22
Une responsabilité partagée	23
REMERCIEMENTS.....	24
BIBLIOGRAPHIE	24



MOT DU PRÉFET

Patrick Roger Photographie



Dès 2007, le conseil de la MRC des Maskoutains a adopté une première Politique régionale de la famille, récemment mise à jour pour la seconde fois sous la supervision de la Commission permanente de la famille.

La MRC et les 17 municipalités qui la composent sont des acteurs incontournables pour le développement du mieux-être et de la santé de leurs citoyens.

En travaillant de concert avec les partenaires du milieu et les citoyens, la MRC a accru sa capacité d'agir en intégrant le développement social à sa politique, plaçant ainsi les citoyens au cœur de ses décisions.

Je tiens à remercier madame Louise Arpin, présidente de la Commission permanente de la famille et mairesse de La Présentation, pour son engagement à toutes les étapes ayant mené à l'adoption de la Politique régionale de la famille et de développement social. Mes remerciements s'adressent également à l'ensemble des membres de cette commission, qui ont contribué activement à son élaboration. J'en suis convaincu, cette politique renforcera le sentiment d'appartenance de nos concitoyennes et concitoyens.

Je suis persuadé que les actions prévues dans le cadre de sa mise en œuvre inciteront de nouvelles familles à s'établir chez nous et leur permettront de s'épanouir dans un cadre de vie de qualité, répondant à toutes leurs aspirations.



Simon Giard, préfet de la MRC des Maskoutains

MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION PERMANENTE DE LA FAMILLE

Patrick Roger Photographie



C'est en mars 2022 que mes collègues du conseil de la MRC des Maskoutains m'ont désignée à titre de responsable des questions familiales (RQF) et représentante du conseil au sein de la Commission permanente de la famille.

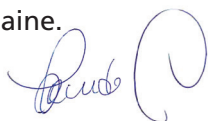
C'est un privilège de présider cette commission qui regroupe des représentants issus de divers secteurs d'intervention étroitement liés aux enjeux familiaux. Leur expertise, leur connaissance du milieu et la qualité de leurs interventions contribuent à la mise en œuvre d'actions ayant un impact positif sur les familles de notre territoire. Je les remercie sincèrement.

Au fil des ans, plusieurs initiatives issues des deux premiers plans d'action de la Politique de la famille et de développement social ont vu le jour : le prix Distinction-Famille, la Politique des aînés, la promotion des saines habitudes de vie, la valorisation de la persévérance scolaire, et bien d'autres encore.

C'est avec fierté que nous avons procédé à la révision de cette politique. Nous espérons qu'elle incitera non seulement les instances municipales, mais également l'ensemble des organisations, tant publiques que privées, à intégrer le principe du « penser et agir famille » dans toutes leurs actions.

Je tiens également à remercier notre chargée de projet qui a appuyé avec tact et minutie l'ensemble de nos travaux, grâce à son sens de l'organisation et à sa détermination.

Je souhaite que cette politique constitue une marque de confiance envers la famille, pilier fondamental de notre société maskoutaine.



Louise Arpin, présidente
Commission permanente de la famille

Mise en contexte

La famille est le premier lieu d'apprentissage, de socialisation et de transmission des valeurs. Elle constitue un pilier fondamental de la dynamique et de la vitalité d'une collectivité. S'en préoccuper, c'est soutenir activement le mieux-être de l'ensemble de la communauté.

Les modèles familiaux évoluent continuellement et les multiples réalités auxquelles les familles sont confrontées interpellent l'ensemble des acteurs de notre milieu. La famille – avec tout le potentiel qu'elle représente – demeure au cœur des préoccupations des élus, tant locaux que régionaux, ainsi que des principaux intervenants des milieux de l'éducation, de la santé, de l'emploi, des services communautaires et sociaux, etc.

L'ajout du développement social à la Politique de la famille en 2017 a permis de mobiliser le milieu autour de deux concepts-clés du développement social soit : le développement des communautés et la réduction des inégalités sociales de la santé. La MRC travaille en concertation avec les acteurs du milieu afin de créer, avec et pour les citoyens, des environnements favorables, durables et équitables, propices à leur plein épanouissement.

La MRC des Maskoutains et les municipalités qui la composent sont les instances politiques les plus proches du quotidien des familles. Elles entendent ainsi exercer une influence bénéfique sur la santé et la qualité de vie des citoyens dans le respect de leurs champs de compétence.

Chaque municipalité est unique. Elle structure, organise et gère ses responsabilités en fonction de ses priorités, de sa taille, de sa capacité financière et des ressources disponibles. Les MRC disposent de leviers et de compétences complémentaires à ceux des municipalités. Une démarche concertée entre la MRC et les municipalités constitue un gage de cohérence et d'efficacité entre le plan d'action régional de la Politique familiale municipale (PFM) et ceux des municipalités concernées.



Historique de la Politique de la famille et de développement social

2007

La MRC des Maskoutains adopte sa première Politique de la famille. Cette initiative incite les élus à prendre des décisions orientées par le principe du « penser agir famille ». Pour donner suite à l'adoption de cette politique, plusieurs actions concrètes en découlent. L'adoption d'une résolution proclamant annuellement la Semaine québécoise des familles, la diffusion mensuelle de l'infolettre « Penser et agir famille », en collaboration avec la Sûreté du Québec, la mise en place de récompenses honorifiques soit les prix Distinction-Famille, la tenue du colloque annuel du Carrefour action municipale et famille (CAMF) par la MRC, et l'adoption de la *Déclaration en faveur de la famille*.

2013

La MRC et plusieurs municipalités déposent une demande collective de financement pour devenir une MRC et des municipalités amies des aînés (MADA). Cette démarche mène à : la création de comités de pilotage à la MRC et dans les municipalités participantes, la tenue du Forum des aînés bénévoles, et l'adoption, en octobre 2014, de la Politique des aînés et de son plan d'action pour la MRC et les municipalités impliquées.

2015

Ayant le bien-être des familles maskoutaines à cœur, les élus de la MRC des Maskoutains entreprennent la mise à jour de la Politique de la famille ainsi que celles de plusieurs municipalités. Cette démarche comprend : une formation sur les environnements favorables, une consultation publique, l'intégration du développement social à la Politique de la famille. Une collaboration avec la Direction de la santé publique (DSP) pour réaliser une évaluation d'impact sur la santé (EIS) des politiques et plans d'action, un rapport contenant des recommandations est présenté à la MRC et aux municipalités participantes, la mise à jour de la Politique de la famille et de développement social de la MRC et de son plan d'action a été adoptée en mars 2017. Pour faire suite à la mise à jour, un comité de développement social est formé pour élaborer un plan d'action spécifique, tandis que la Commission permanente de la famille assure le suivi du plan d'action de la MRC.

2022

La MRC et plusieurs municipalités mettent à jour collectivement leur Politique des aînés (MADA). Une vaste consultation publique auprès des aînés de la MRC permet de mieux comprendre les besoins et réalités des aînés. Plusieurs actions mises en place à la suite du premier plan d'action sont poursuivies, tandis que de nouvelles sont ajoutées : le Guide d'information pour les aînés atteint sa 4^e édition, le bulletin MADA devient l'infolettre, *La MRC, amie des aînés*, les projets IMAGES et RADAR continuent de répondre aux besoins des aînés et de les soutenir dans leurs difficultés. De plus, la MRC collabore avec plusieurs partenaires, dont la santé publique, dans des projets spécifiques qui s'adressent à la clientèle aînée.

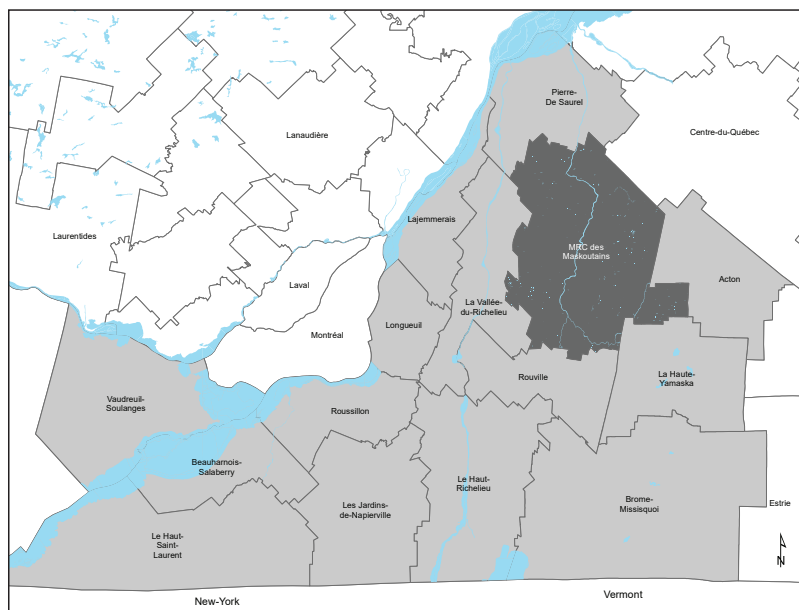
2023

La MRC et les municipalités déposent une demande collective pour mettre à jour leurs politiques familiales et plans d'action. Une politique familiale favorise la mobilisation municipale, elle enrichit le milieu et permet d'avoir une vision globale des enjeux touchant tous les membres de la famille, du nouveau-né à l'aîné.

Portrait

Le portrait des familles repose principalement sur le Profil démographique et socioéconomique de la population et des familles de la MRC des Maskoutains, réalisé en mars 2024 dans le cadre de la mise à jour de la Politique de la famille et de développement social. Ce projet a été élaboré par madame Fatimah Ehyra Binaté, M. Sc. en santé publique, membre de l'équipe de surveillance. On y retrouve notamment des analyses des conditions sociodémographiques et socioéconomiques du territoire.

La MRC des Maskoutains « une MRC au cœur de la Montérégie »

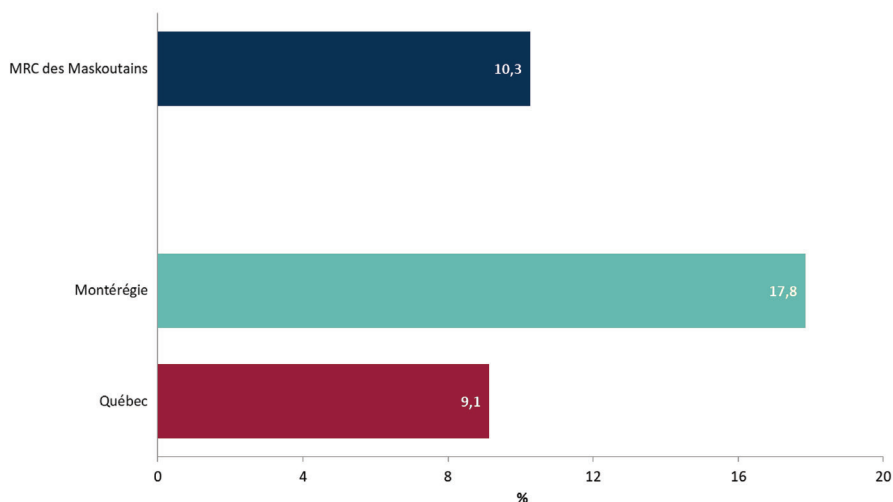


Source : MRC des Maskoutains

La MRC des Maskoutains fait partie de la région administrative de la Montérégie, qui regroupe 179 municipalités réparties dans 15 MRC, sur un territoire d'une superficie totale de 11 111 kilomètres carrés. Au 1^{er} juillet 2020, la population de la Montérégie est estimée à 1,60 million d'habitants, ce qui représente 18,7 % de la population du Québec. Il s'agit de la deuxième région la plus peuplée de la province, après celle de Montréal.

Taux d'accroissement de la population, MRC des Maskoutains, Montérégie et Québec, 2022¹ et 2041²

Selon les dernières projections de l'Institut de la statistique du Québec, la population de la MRC des Maskoutains devrait croître de 10,3 % d'ici 2041. Bien que ce taux soit inférieur à celui anticipé pour l'ensemble de la Montérégie, il demeure légèrement supérieur à la moyenne projetée pour l'ensemble du Québec.



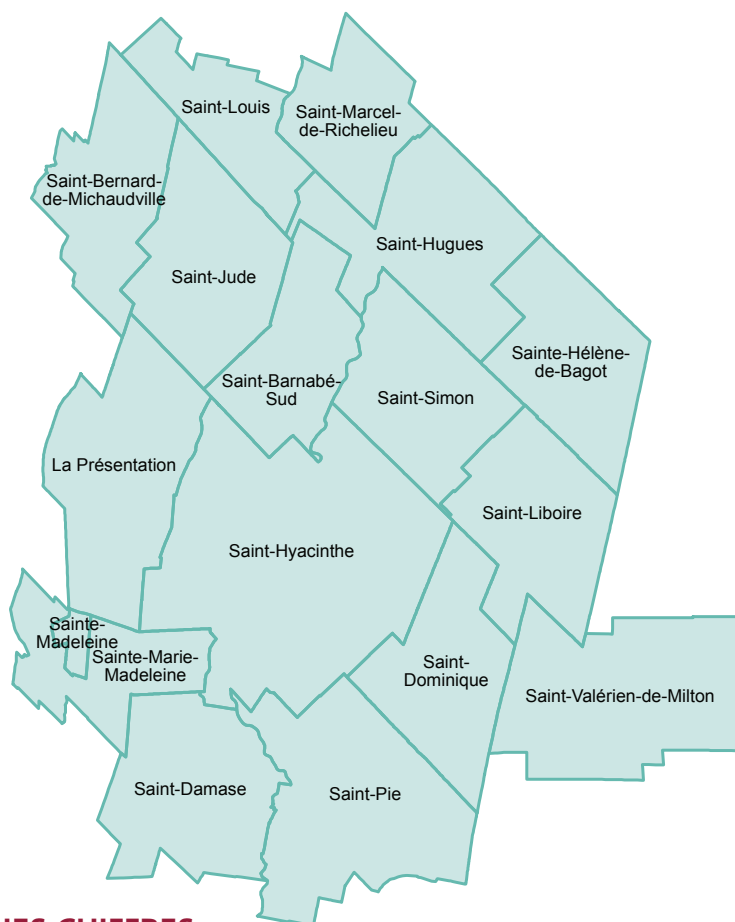
¹ Données provisoire.

² Données projetées.

Source : ISQ, Estimation de population.

Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.





LA MRC EN QUELQUES CHIFFRES...

La population

Taux d'accroissement de la population,
MRC Les Maskoutains et ses municipalités, Montérégie et Québec, 2022¹ et 2041²

	Population totale (N)		Taux d'accroissement (%) 2022-2041
	2022 ¹	2041 ²	
Saint-Pie	5 921	6 728	13,6
Saint-Damase	2 583	2 777	7,5
Sainte-Madeleine	2 296	2 366	3,0
Sainte-Marie-Madeleine	2 954	3 129	5,9
La Présentation	2 607	2 900	11,2
Saint-Hyacinthe	58 797	64 329	9,4
Saint-Dominique	2 793	3 605	29,1
Saint-Valérien-de-Milton	1 826	1 893	3,7
Saint-Liboire	3 120	3 276	5,0
Saint-Simon	1 453	1 680	15,6
Sainte-Hélène-de-Bagot	1 677	1 829	9,1
Saint-Hugues	1 374	1 558	13,4
Saint-Barnabé-Sud	899	880	-2,1
Saint-Jude	1 349	1 892	40,3
Saint-Bernard-de-Michaudville	611	723	18,3
Saint-Louis	744	740	-0,5
Saint-Marcel-de-Richelieu	530	626	18,1
MRC Les Maskoutains	91 534	100 925	10,3

¹ Données provisoires.

² Données projetées.

Sources : ISQ, Estimations de population. MSSS, Projections de population.

Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

Répartition de la population selon l'âge

Au 1^{er} juillet 2022¹, la MRC comptait 91 534 habitants, dont plus de la moitié (62 %) étaient âgés de 15 à 64 ans. La proportion de jeunes de moins de 15 ans (16 %) était inférieure à celle des personnes âgées de 65 ans et plus (22 %).

Âge	Population totale	
	N	%
0 à 4 ans	4 563	5,0
5 à 14 ans	10 048	11,0
15 à 24 ans	9 410	10,3
25 à 34 ans	11 195	12,2
35 à 44 ans	11 834	12,9
45 à 54 ans	10 676	11,7
55 à 64 ans	13 279	14,5
65 à 74 ans	11 533	12,6
75 à 84 ans	6 516	7,1
85 ans et plus	2 480	2,7
Total	91 534	100,0

0 à 14 ans = 16 %

15 à 64 ans = 62 %

65 ans et plus = 22 %

¹ Données provisoires. — Sources : ISQ, Estimations de population. — Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

Les familles

Répartition des familles selon la structure de la famille, MRC Les Maskoutains et ses municipalités, Montérégie et Québec, 2021

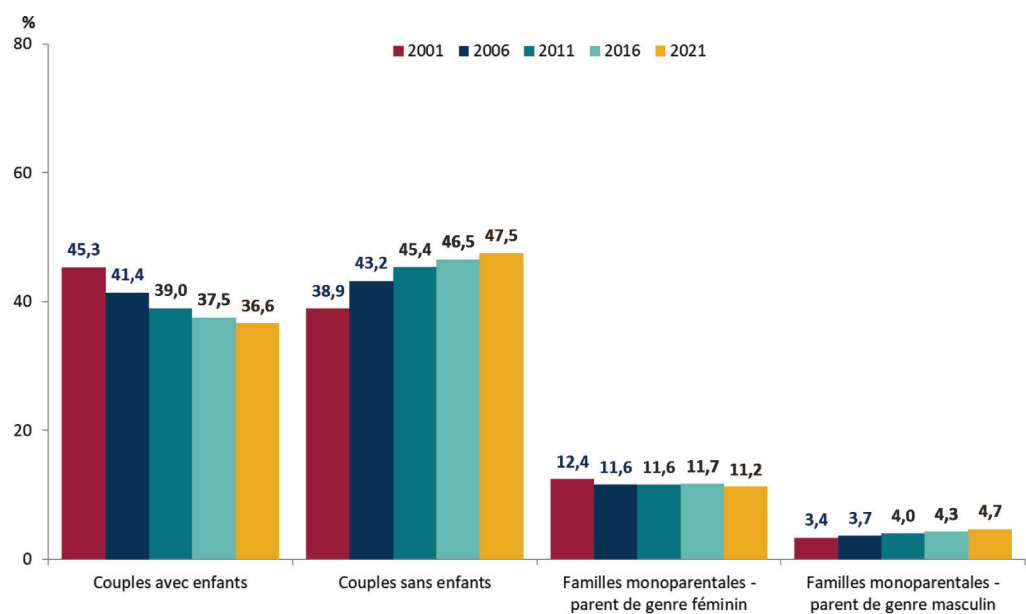
Selon les données du Recensement de 2021, la MRC des Maskoutains compte 24 505 familles, dont 20 605 sont des couples (avec ou sans enfants) et 3 895 sont des familles monoparentales. Parmi les familles composées d'un couple, on dénombre plus de familles sans enfants (11 640) que de familles avec enfants (8 965). Sans surprise, les familles monoparentales dont le parent est de genre féminin (2 740) sont plus nombreuses que celles dont le parent est de genre masculin (1 155).

Territoire	Total des familles	Familles en couple		Familles monoparentales	
		Avec enfants	Sans enfants	Parent de genre féminin	Parent de genre masculin
Saint-Pie	1 695	690	740	170	95
Saint-Damase	735	285	360	60	30
Sainte-Madeleine	660	275	285	70	30
Sainte-Marie-Madeleine	850	380	370	60	35
La Présentation	765	340	340	55	30
Saint-Hyacinthe	15 120	4 960	7 480	1 965	715
Saint-Dominique	805	360	335	70	45
Saint-Valérien-de-Milton	510	220	230	40	25
Saint-Liboire	860	405	355	60	45
Saint-Simon	405	190	180	20	15
Sainte-Hélène-de-Bagot	485	195	205	50	30
Saint-Hugues	385	170	170	25	15
Saint-Barnabé-Sud	290	120	135	25	10
Saint-Jude	395	165	175	40	20
Saint-Bernard-de-Michaudville	180	70	90	10	10
Saint-Louis	220	85	115	10	5
Saint-Marcel-de-Richelieu	140	55	65	15	0
MRC des Maskoutains	24 505	8 965	11 640	2 740	1 155
Montérégie	405 385	167 490	172 820	46 950	18 130
Québec	2 323 410	903 905	1 035 730	284 020	99 755



Selon le Recensement de 2021, plus de huit familles sur dix dans la MRC des Maskoutains sont des familles formées d'un couple. Cette proportion est comparable à celles observées en Montérégie et à l'échelle du Québec. On observe toutefois une évolution dans la structure familiale depuis 2001. La proportion de familles comptant un couple avec enfants a diminué tandis que celle des familles comptant un couple sans enfants a augmenté.

Répartition des familles selon la structure de la famille,
MRC des Maskoutains, 2001, 2006, 2011, 2016 et 2021



Source : Statistique Canada, Recensements de 2001, 2006, 2011, 2016 et 2021.
Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

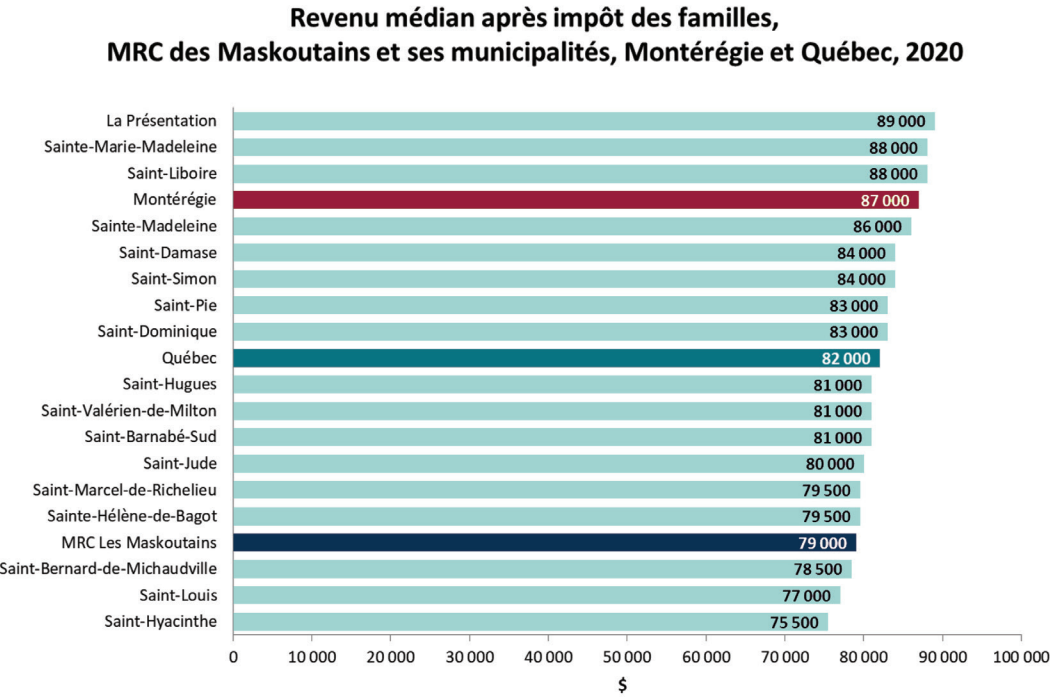
Selon le Recensement de 2021, la MRC des Maskoutains compte 23 480 enfants, dont près des trois quarts (74,7 %) sont âgés de moins de 18 ans. Parmi ces enfants, 17 460 vivent dans une famille formée d'un couple et 6 020 vivent dans une famille monoparentale. On observe une répartition différente selon l'âge. Les familles monoparentales comptent proportionnellement moins d'enfants de 0 à 11 ans et davantage d'enfants âgés de 12 ans et plus que les familles composées d'un couple.

Répartition des enfants selon l'âge et la structure de la famille,
MRC des Maskoutains, 2021

Groupe d'âge	Total des enfants		Enfants dans les familles de couples		Enfants dans les familles monoparentales	
	N	%	N	%	N	%
0 à 4 ans	4 445	18,9	3 860	22,1	580	9,6
5 à 11 ans	7 305	31,1	5 575	31,9	1 725	28,7
12 à 17 ans	5 795	24,7	4 115	23,6	1 680	27,9
18 à 24 ans	3 965	16,9	2 840	16,3	1 120	18,6
25 ans et plus	1 970	8,4	1 065	6,1	905	15,0
Total	23 480		17 460		6 020	

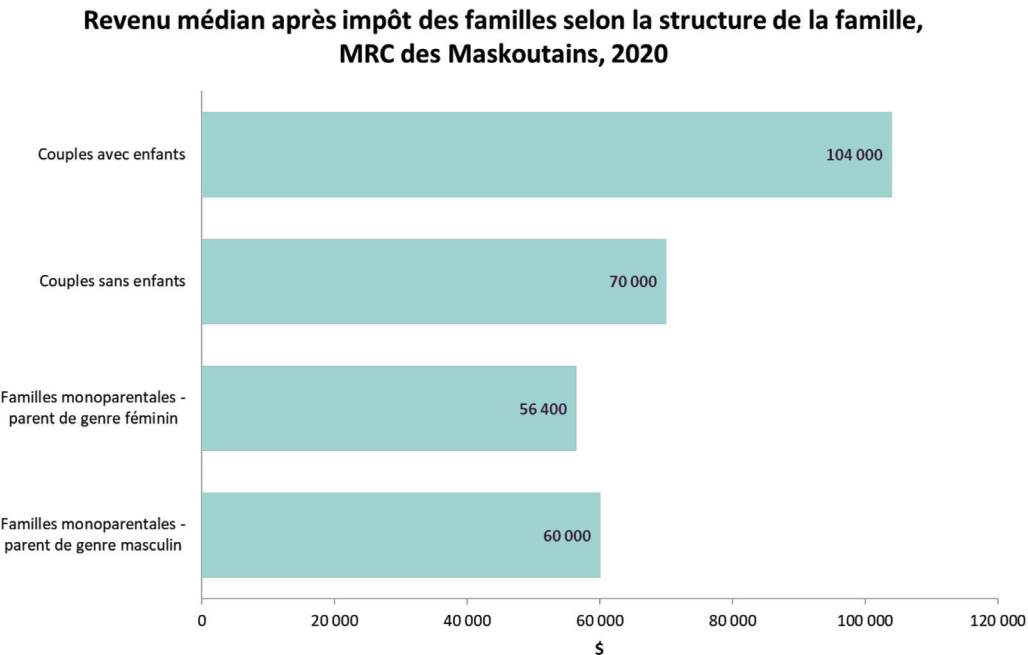
Note : Les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parties en raison de l'arrondissement des données.
Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.
Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, janvier 2024.

Selon le Recensement de 2021, le revenu médian après impôt des familles de la MRC des Maskoutains s'élevait à 79 000\$ en 2020. Ce montant est inférieur à celui observé en Montérégie (87 000\$) ainsi qu'à la moyenne provinciale du Québec (82 000\$).



Source : Statistique Canada, Recensement 2021.
Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

Le revenu médian après impôt varie selon le type de famille. Dans la MRC des Maskoutains, il est nettement plus élevé chez les familles formées d'un couple avec enfants (104 000\$), comparativement aux couples sans enfants (70 000\$), ainsi qu'aux familles monoparentales dont le parent est de genre masculin (60 000\$) ou féminin (56 400\$).



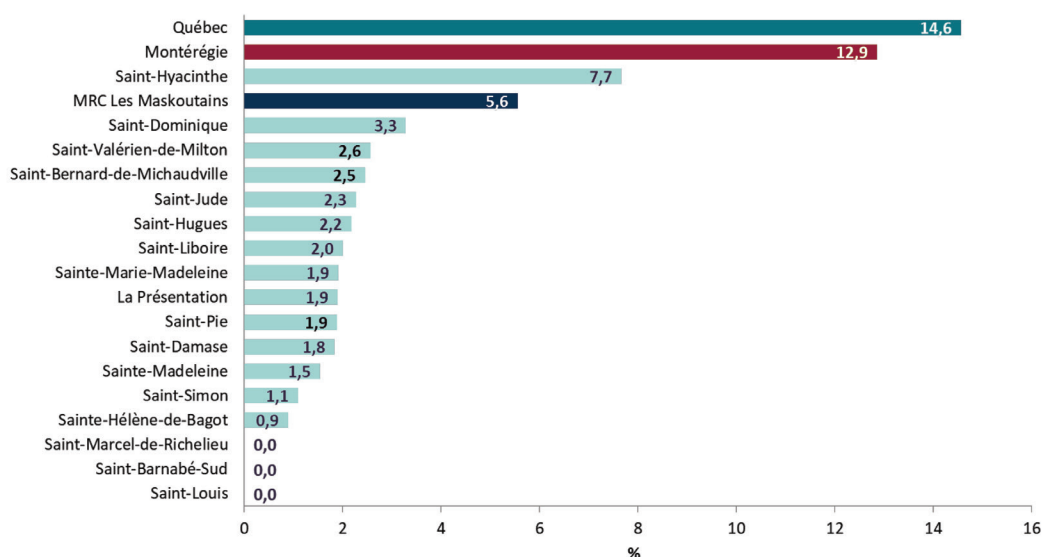
Source : Statistique Canada, Recensement 2021.
Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

Immigration

La MRC des Maskoutains est une collectivité accueillante et dynamique qui, depuis plusieurs années, soutient activement la croissance économique de son territoire, notamment par l'attraction et l'intégration des personnes issues de l'immigration. L'ensemble des actions entreprises par la MRC témoignent de sa volonté de se démarquer et d'offrir un milieu de vie inclusif, évolutif et ouvert à la diversité.

Lors de sa séance du 17 août 2022, le conseil de la MRC a adopté un plan d'action régional en matière d'attraction, d'intégration citoyenne, d'établissement durable et de pleine participation des personnes immigrantes et des minorités ethnoculturelles.

**Proportion de personnes¹ immigrantes,
MRC des Maskoutains et ses municipalités, Montérégie et Québec, 2021**



¹ En ménage privé.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.



Gracieuseté Saint-Hyacinthe Technopôle.

Selon le Recensement de 2021, 5,6 % de la population de la MRC des Maskoutains est née à l'extérieur du Canada, une proportion nettement inférieure à celles observées en Montérégie (12,9 %) et au Québec (14,6 %).

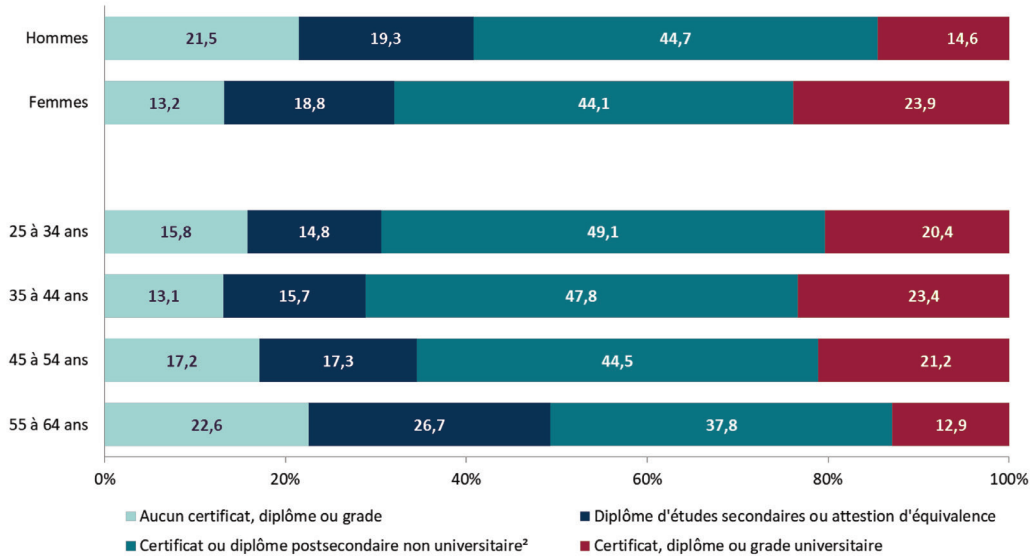
La ville de Saint-Hyacinthe se distingue toutefois avec une proportion plus élevée de personnes immigrantes, ce qui en fait un pôle important d'accueil et de diversité au sein de la MRC.

Éducation

Dans la MRC des Maskoutains, la proportion de personnes âgées de 25 à 64 ans sans certificat, diplôme ou grade est plus élevée chez les hommes (21,5 %) que chez les femmes (13,2 %). À l'inverse, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à détenir un certificat, diplôme ou grade universitaire (23,9 % contre 14,6 % chez les hommes).

Par ailleurs, la proportion de personnes sans diplôme diminue à partir du groupe d'âge de 35 à 44 ans, ce qui suggère une amélioration du niveau de scolarité chez les générations plus jeunes.

Répartition de la population de 25 à 64 ans¹ selon le plus haut certificat, diplôme ou grade, par genre et groupe d'âge, MRC des Maskoutains, 2021



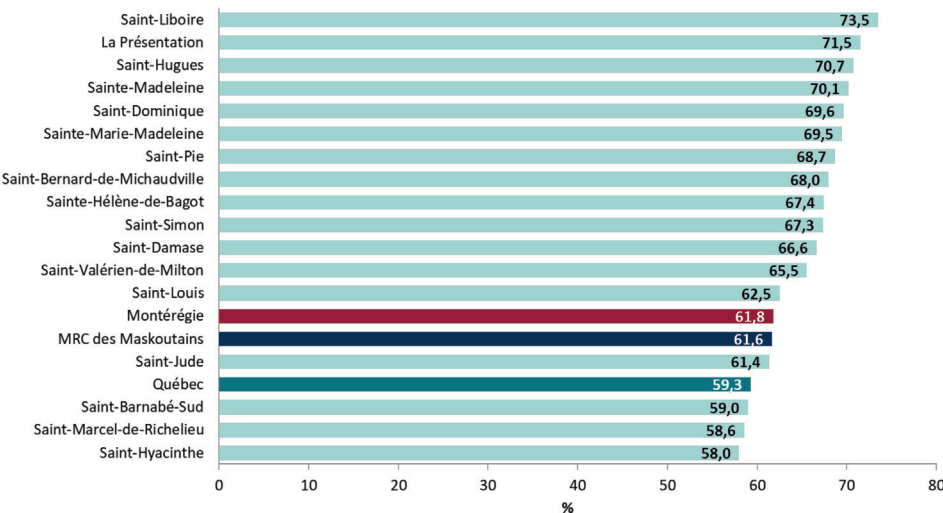
Note: La somme des catégories peut différer de 100 % en raison de l'arrondissement des données.
¹ En ménage privé.
² Certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métier ou certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire.
Source: Statistique Canada, Recensement de 2021.
Production: équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.



Profil socioéconomique - Emploi

Selon le Recensement de 2021, le taux d'emploi des personnes âgées de 15 ans et plus dans la MRC des Maskoutains s'élève à 61,6 %. Ce taux est comparable à celui observé en Montérégie (61,8 %) et légèrement supérieur à la moyenne provinciale du Québec (59,3 %).

**Taux d'emploi de la population âgée de 15 ans et plus¹,
MRC des Maskoutains et ses municipalités, Montérégie et Québec, 2021**

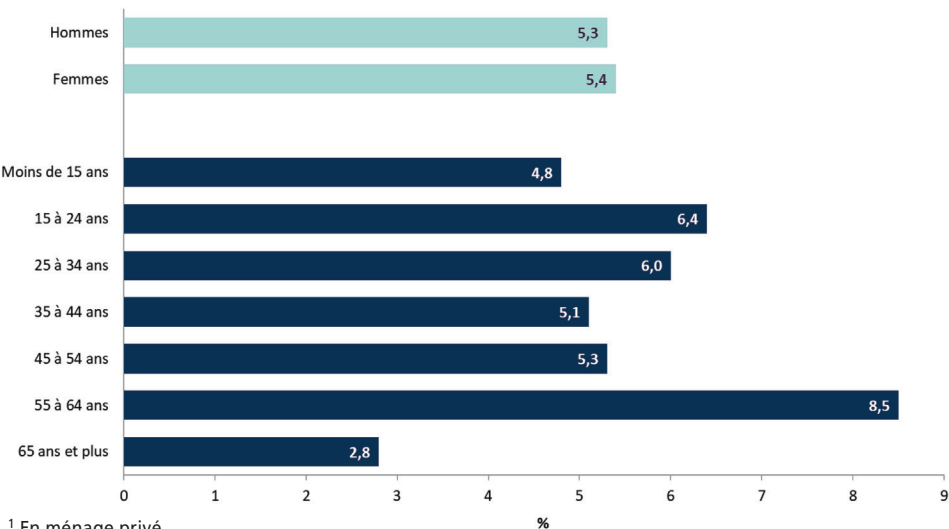


Note : Ce taux doit être interprété avec prudence considérant les effets de la pandémie sur le marché du travail au moment du recensement.
¹ En ménage privé.
 Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.
 Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

Selon le Recensement de 2021, 5,3 % de la population de la MRC des Maskoutains vit en situation de pauvreté, selon la mesure du panier de consommation (MPC). Cette proportion est comparable à celle observée en Montérégie (4,7 %) et légèrement inférieure à celle enregistrée à l'échelle du Québec (6,4 %).

Dans la MRC des Maskoutains, la proportion de personnes en situation de pauvreté est plus élevée chez les 55 à 64 ans.

Proportion de la population¹ en situation de pauvreté selon la mesure du panier de consommation (MPC), par genre et groupe d'âge, MRC des Maskoutains , 2020



¹ En ménage privé.
 Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.
 Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

Habitation

Depuis quelques années, la MRC des Maskoutains est confrontée à une crise du logement caractérisée par une hausse fulgurante du coût des loyers et une pénurie de logements sociaux, communautaires et abordables.

Le 13 décembre 2023, le Conseil de la MRC a adopté sa « [Stratégie de lutte contre la pénurie de logements](#) ». Présentée sous forme de plan d'urgence, cette stratégie comprend trois grandes orientations et 14 actions prioritaires à mettre en œuvre au cours des deux prochaines années. À l'issue de cette démarche, le Conseil prévoit l'adoption d'une politique régionale en habitation, qui définira les orientations à plus long terme.

Le parc résidentiel de la MRC est composé à 49,5 % de maisons individuelles. À Saint-Hyacinthe, cette proportion est de 34,3 %, tandis qu'elle atteint en moyenne 80,8 % dans les autres municipalités. À l'exception de Saint-Hyacinthe, la typologie résidentielle demeure peu diversifiée sur l'ensemble du territoire.

Nombre de logements privés occupés par type de construction résidentielle – Municipalités de la MRC des Maskoutains, Québec, 2021

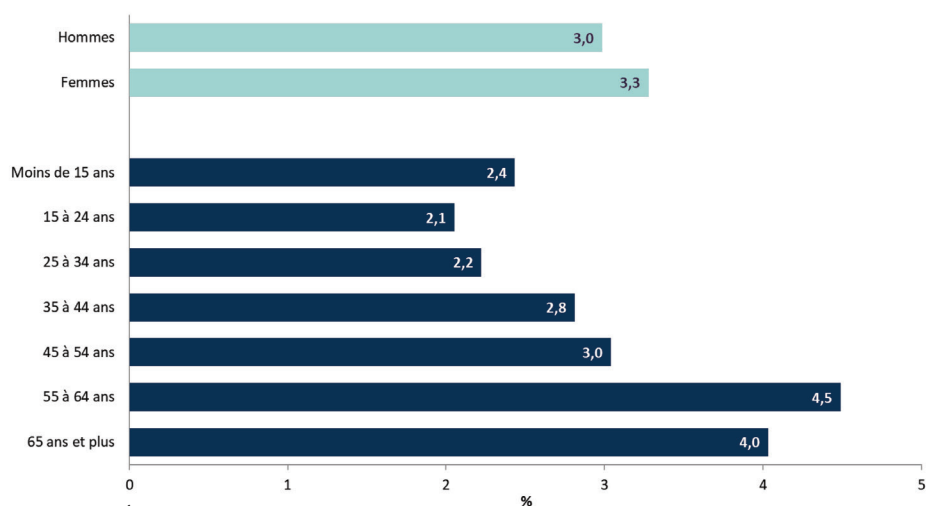
Municipalité	Maison individuelle non attenante	Maison jumelée	Maison en rangée	Appartement ou plein-pied dans un duplex	Appartement – immeuble de moins que 5 étages	Appartement – immeuble de 5 étages ou +	Autre maison individuelle attenante	Logement mobile	TOTAL
La Présentation	830	35	0	45	145	0	0	10	1 070
Saint-Barnabé-Sud	315	35	5	10	0	0	5	0	375
Saint-Bernard-de-Michaudville	245	5	0	5	10	0	0	0	260
Saint-Damase	805	30	5	25	130	0	10	0	1 025
Saint-Dominique	870	30	0	35	110	0	10	35	1 090
Sainte-Hélène-de-Bagot	555	25	10	20	105	0	5	0	715
Sainte-Madeleine	600	30	10	85	215	0	15	0	960
Sainte-Marie-Madeleine	1 030	25	5	45	50	0	0	15	1170
Saint-Hugues	485	10	5	15	5	10	0	0	540
Saint-Hyacinthe	9 230	1 535	650	2 270	12 780	140	205	65	26 870
Saint-Jude	485	5	0	15	15	0	0	5	525
Saint-Liboire	965	50	0	25	90	0	10	5	1150
Saint-Louis	320	0	0	0	0	0	0	0	330
Saint-Marcel-de-Richelieu	195	0	0	5	5	0	0	0	210
Saint-Pie	1 765	75	5	75	420	0	10	55	2 415
Saint-Simon	455	5	0	25	50	0	0	0	540
Saint-Valérien-de-Milton	625	5	0	20	35	0	5	15	705
MRC des Maskoutains	19 780	1 915	695	2 725	14 170	155	285	200	39 930

Source Statistique Canada, Profil du recensement 2021



Dans la MRC des Maskoutains, les personnes âgées de 55 à 64 ans ainsi que celles de 65 ans et plus sont proportionnellement plus nombreuses à présenter des besoins impérieux en matière de logement.

Proportion de la population¹ ayant des besoins impérieux en matière de logement, par genre et groupe d'âge, MRC des Maskoutains, 2021



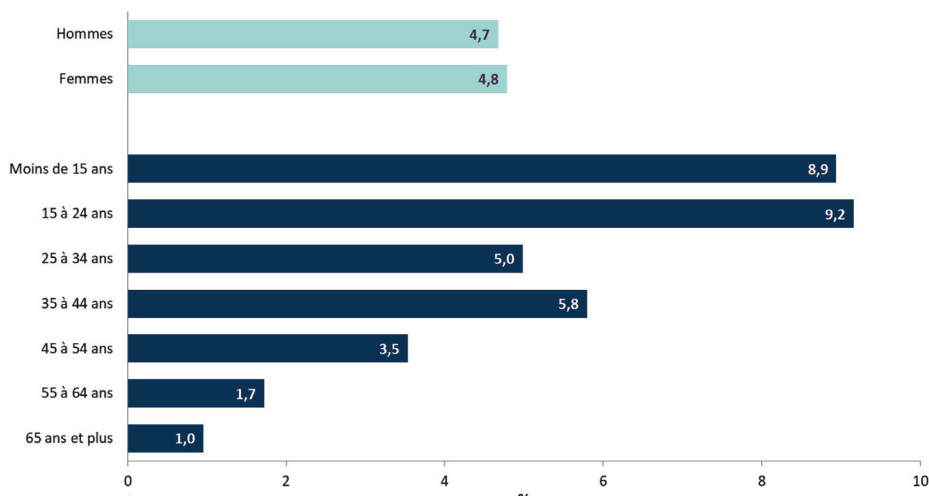
¹ En ménage privé.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

Dans la MRC des Maskoutains, la proportion de la population vivant dans un logement de taille non convenable est plus élevée chez les personnes âgées de moins de 25 ans. De plus, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à vivre dans un logement inabordable, tout comme les personnes âgées de 65 ans et plus.

Proportion de la population¹ vivant dans un logement de taille non convenable, par genre et groupe d'âge, MRC des Maskoutains, 2021



¹ En ménage privé.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2024.

Voici quelques données sur les conditions de logement dans la MRC des Maskoutains :

42 % des ménages sont locataires

40,9 % des logements locatifs sont considérés comme anciens

4,2 % des logements locatifs de taille non convenable

21,7 % des ménages locataires vivent dans un logement inabordable

5 % des logements locatifs nécessitant des réparations majeures

10,3 % des ménages locataires ont des besoins impérieux en logement

84 % des ménages locataires vivant dans un logement inabordable sont des ménages d'une seule personne

82 % des ménages locataires ayant des besoins impérieux en logement sont également des ménages d'une seule personne.

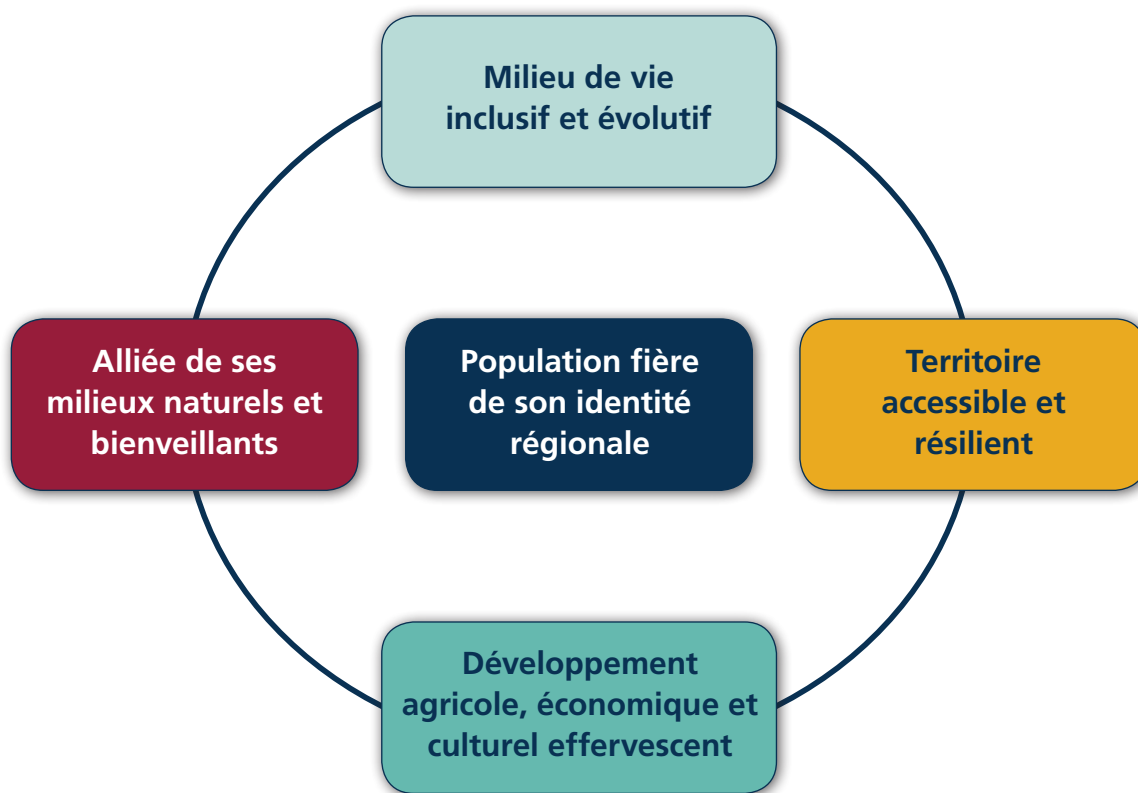
FONDEMENTS DE LA POLITIQUE DE LA FAMILLE ET DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Mission

En plaçant la famille et le développement social au cœur de ses préoccupations et de ses décisions, la MRC des Maskoutains établit un cadre de référence pour la mise en œuvre de mesures visant à favoriser le mieux-être des familles. Cette approche vise à avoir un impact positif sur leur santé et leur qualité de vie. Elle exprime ainsi sa volonté de contribuer à la création d'environnements favorables, durables et égalitaires, propices à leur plein épanouissement.

Grandes orientations

Les orientations de la politique s'appuient sur la Vision stratégique de la MRC des Maskoutains, adoptée le 10 mai 2023, laquelle repose sur quatre grands enjeux.



Les éléments qui composent la vision stratégique de la MRC sont interreliés et leur mise en œuvre vise à renforcer le sentiment d'appartenance des citoyennes et des citoyens envers leur territoire. Ensemble, ces éléments contribuent à l'émergence d'un véritable projet collectif, orienté vers la création d'un milieu de vie durable, attrayant et favorable à la santé, tant pour les générations actuelles que futures. La vision s'énonce ainsi :

Alliée de ses milieux naturels et bienveillante, la MRC des Maskoutains édifie un territoire accessible et résilient au bénéfice d'une population fière de son identité régionale. Elle offre un milieu de vie inclusif et évolutif, propulsé par un développement agricole, économique et culturel effervescent.



Objectifs spécifiques

La MRC des Maskoutains souhaite plus particulièrement :

- ♦ Favoriser le développement de milieux de vie favorables aux saines habitudes de vie (SHV), en collaboration avec les acteurs du milieu, afin de faciliter les choix éclairés des familles, tout en respectant l'environnement;
- ♦ Accueillir avec respect, ouverture et inclusion la diversité des nouvelles familles s'établissant sur le territoire;
- ♦ Développer une culture organisationnelle municipale axée sur la participation citoyenne, afin de répondre aux besoins des familles et de leur offrir des environnements sains, sécuritaires, ouverts et accueillants pour toutes et tous;

Définition de la famille

La famille est constituée de personnes unies par des liens multiples, qui entretiennent entre elles des relations variées pour se soutenir à travers les différentes étapes de la vie. Elle représente un lieu de croissance, d'apprentissage et de socialisation.

Valeurs mises de l'avant par la Politique de la famille et de développement social

Par définition, les valeurs sont les principes que les individus ou les sociétés considèrent comme fondamentaux pour guider leurs actions. Elles sont intrinsèquement porteuses de sens et de respect.

Les valeurs privilégiées par la MRC des Maskoutains orientent ses décisions et fondent les grandes lignes de sa Politique de la famille et de développement social. Celle-ci s'appuie notamment sur l'article 1 de la Charte des droits et libertés de la personne, qui stipule que :

« Tout être humain a droit à la vie, ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne ».



La Politique repose sur les valeurs suivantes :

Le respect

Accueillir les familles dans le respect de leurs valeurs, de leur histoire et de leurs réalités, en les reconnaissant comme les premiers acteurs de leur propre développement.

La reconnaissance

Valoriser les différents acteurs du milieu qui œuvrent auprès des familles.

La bienveillance

Accompagner les familles dans leurs responsabilités et favoriser leur épanouissement.

L'engagement

Encourager l'entraide et l'implication citoyenne dans le développement de services et de ressources accessibles à toutes et à tous.

Inclusion

Favoriser le sentiment d'appartenance des familles à leur milieu de vie.

Orientations

Inspirées des valeurs énumérées ci-dessus, ces orientations guident les responsables municipaux dans leurs décisions et leurs actions quotidiennes auprès des familles.

Voici les grandes orientations qui présideront aux plans d'action 2025-2029 de la présente Politique de la famille et de développement social :

- ◆ « *Penser et agir famille* » dans les actions et décisions municipales;
- ◆ Reconnaître les parents comme les premiers responsables de l'enfant et de la famille;
- ◆ Reconnaître et prendre en compte la diversité et la pluralité des modèles familiaux;
- ◆ Favoriser l'implication des familles, leur capacité d'agir et le développement d'un sentiment d'appartenance à un milieu de vie favorable;
- ◆ Encourager et promouvoir les saines habitudes de vie (SHV);
- ◆ Préserver les acquis sociaux, communautaires et matériels profitant aux familles;
- ◆ Optimiser l'accessibilité aux services en fonction des besoins et réalités des familles et des citoyens;
- ◆ Favoriser la concertation et le partenariat en reconnaissant les compétences et l'expertise de chacun;
- ◆ Prioriser le développement durable et les environnements favorables.



Champs d'intervention du plan d'action

Sept champs d'intervention relevant des compétences de la MRC et des municipalités ont été déterminés. Ils constituent les fondements du plan d'action et serviront de leviers aux initiatives mises de l'avant pour adapter les milieux de vie aux besoins et aux attentes des familles.

Ces champs d'intervention privilégiés contribueront à l'atteinte des objectifs de la Politique de la famille et de développement social. Les voici :



Communication, information et administration municipale



Espaces extérieurs, habitats, milieux de vie et environnement



Patrimoine, culture et participation sociale



Sécurité, respect et inclusion sociale



Soutien communautaire, saines habitudes de vie (SHV) et santé



Loisirs et éducation



Transport et mobilité



MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Patrick Roger Photographie



En mars 2017, la MRC a lancé sa nouvelle Politique de la famille et de développement social. Les élus n'ont pas hésité à intégrer le développement social à cette politique afin de bien répondre aux préoccupations actuelles des citoyennes et citoyens.

L'objectif du développement social est de soutenir la concertation et le partenariat intersectoriels. Afin de mettre les bases pour un développement social durable, la MRC a mobilisé le milieu pour une demi-journée de réflexion sur le développement social, à l'automne 2017. En janvier 2018, le comité de développement social a été officiellement formé par résolution du conseil.

Le premier plan d'action, adopté pour la période 2019-2021, a malheureusement été freiné par la pandémie. Dès 2022, le comité s'est retourné les manches pour amorcer une restructuration et élaborer un nouveau plan d'action.

Je tiens à remercier les membres du comité pour leur confiance depuis le début. Je suis fier du travail accompli et du plan d'action 2023-2025, dont certaines actions sont déjà en cours de réalisation.

Parmi celles-ci, mentionnons la grande consultation publique intitulée : Ensemble, imaginons notre futur ! Dans ce cadre, des rencontres ont été organisées dans les municipalités, une rencontre virtuelle a eu lieu, et une consultation en ligne a été menée. Les données recueillies ont permis d'enrichir la Politique de la famille et de développement social, en tenant compte des préoccupations exprimées par les citoyennes et citoyens.



Alain Jobin, président
Comité de développement social

CADRE DE RÉFÉRENCE

Mission

En plaçant le développement social au cœur de ses préoccupations et de ses décisions, le Comité de développement social établit un cadre de référence pour la mise en œuvre de mesures visant à favoriser le mieux-être de la population. Ces actions ont un impact positif sur la santé et la qualité de vie des citoyens. Le comité exprime sa volonté de contribuer, en collaboration avec les citoyens et les différents acteurs du milieu, à la création d'environnements favorables, durables et équitables, propices au plein épanouissement de tous.

Définition du développement social territorial

Le développement social territorial est une démarche qui vise à améliorer la qualité de vie et l'épanouissement des citoyens de tous âges et de toutes conditions. Il valorise le développement d'une communauté solidaire à l'échelle de la MRC des Maskoutains. Cet enrichissement collectif permet de progresser socialement, culturellement et économiquement, dans un esprit de participation active à la vitalité du territoire, et ce, dans une perspective de développement durable et de justice sociale.



Objectifs

- ♦ Favoriser, en collaboration avec le milieu, des environnements propices à la qualité de vie et à l'amélioration de la santé;
- ♦ Promouvoir les saines habitudes de vie auprès de la population;
- ♦ Favoriser l'établissement de nouvelles familles sur le territoire;
- ♦ Répondre aux besoins de la population en développant une culture de services au sein des instances décisionnelles municipales, tant locales que régionales;
- ♦ Développer un partenariat intersectoriel entre tous les acteurs du milieu et encourager la mobilisation citoyenne afin de favoriser l'atteinte de conditions équitables pour tous;
- ♦ Élaborer un plan d'action stratégique en développement social.

Valeurs

Par définition, les valeurs sont les principes que des individus ou des sociétés considèrent comme fondamentaux pour guider leurs actions. Les valeurs privilégiées par le Comité de développement social orientent ses décisions et reflètent son engagement envers la communauté. Elles s'appuient notamment sur l'article 1 de la Charte des droits et libertés de la personne, qui stipule que :

« Tout être humain a droit à la vie, ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne ».

Ces valeurs sont les suivantes :

L'ouverture

Accueillir chaque citoyen dans le respect de ses valeurs et de son individualité.

Le respect

Reconnaître et valoriser la diversité et les réalités propres à la communauté maskoutaine.

La reconnaissance

Considérer la communauté comme le premier acteur de son propre développement.

La solidarité

Soutenir la communauté dans ses responsabilités et promouvoir des conditions équitables pour tous.

L'engagement

Encourager l'entraide et la participation citoyenne dans le développement de services et de ressources accessibles à tous.

La fierté et le sentiment d'appartenance

Favoriser l'attachement de la communauté à son milieu de vie, dans une perspective de développement durable.

LES AXES D'INTERVENTION DU PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- ♦ Accessibilité au logement;
- ♦ Accessibilité aux services;
- ♦ Mobilité;
- ♦ Besoins alimentaires.

Des conditions gagnantes

La Politique de la famille et de développement social de la MRC atteindra ses objectifs si elle s'appuie sur les attentes exprimées par les familles et si elle mobilise l'ensemble des partenaires du territoire.

Les attentes des familles

Les différentes consultations menées auprès des citoyennes et citoyens de la MRC, qu'il s'agisse des aînés, des familles, des usagers des parcours cyclables, ou encore des participants aux démarches en développement social, ainsi que les nombreux témoignages recueillis, ont offert un éclairage précieux. Ces contributions méritent une attention particulière et ont enrichi la Politique.

Voici, de façon plus concrète, les attentes qui se sont dégagées de ces consultations :

- ♦ Vivre au sein d'une communauté accueillante, fière de ses enfants et de ses familles;
- ♦ Être consultés, écoutés et pouvoir participer aux décisions qui touchent les familles;
- ♦ Diversifier les modes de communication pour mieux informer les familles sur les services, ressources et programmes disponibles;
- ♦ Bénéficier d'une offre de services variée, adaptée aux contraintes financières, de mobilité et d'horaires des familles;
- ♦ Participer à des activités culturelles, sportives et communautaires favorisant les liens de solidarité, de partage et d'appartenance;
- ♦ Avoir un accès facile à la nature (espaces verts, parcs, rivières), aux pistes cyclables, sentiers de marche, espaces de jeux et lieux de rassemblement;
- ♦ Évoluer dans un milieu de vie sécuritaire et propice à l'épanouissement des familles;
- ♦ Valoriser l'implication citoyenne et les bienfaits du bénévolat dans la MRC et ses municipalités.

La mise en œuvre de la Politique repose sur l'élaboration d'un plan d'action régional, accompagné de plans d'action municipaux. Il s'agit d'un travail collectif visant à trouver des solutions adaptées aux réalités des familles et aux ressources disponibles dans le milieu. Ces plans traduisent une volonté commune de passer de la parole aux actes, dans un esprit de collaboration et d'engagement durable.



Une responsabilité partagée

L'élaboration et la mise en œuvre de la Politique de la famille et de développement social de la MRC des Maskoutains, ainsi que de son plan d'action, reposent sur un partenariat solide et un engagement réel de la part de la MRC, des municipalités et de l'ensemble des partenaires du territoire.

Cette politique interpelle d'abord les élus municipaux, qui ont la responsabilité d'être à l'écoute des familles, de défendre leurs intérêts et de gérer les ressources collectives avec équité. Elle mobilise également les employés municipaux des différents services, chargés de mettre en œuvre les actions approuvées par les instances politiques.

La réussite de cette politique repose aussi sur la concertation des acteurs du milieu : santé, éducation, affaires, loisir, milieu communautaire et citoyens. Ces partenaires détiennent l'expertise et les ressources nécessaires pour soutenir, améliorer et mettre en place des stratégies collectives visant à améliorer les conditions de vie et à favoriser la santé et le bien-être des familles.

Finalement, la Politique interpelle la famille dans son sens le plus large. En tant que premier lieu d'appartenance, d'apprentissage et de socialisation, la famille demeure la première responsable de son propre épanouissement.

La Politique de la famille et de développement social, c'est l'affaire de tous !



REMERCIEMENTS

La MRC des Maskoutains tient à souligner le travail, la détermination, la disponibilité et la passion de toutes les personnes ayant contribué à l'élaboration de cette Politique de la famille et de développement social. Elle remercie chaleureusement ceux et celles qui ont généreusement participé aux activités de consultation et aux diverses rencontres dans le cadre de cette démarche de mise à jour.

Un merci tout particulier est adressé aux membres de la Commission permanente de la famille, ainsi qu'à sa présidente, madame Louise Arpin, mairesse de La Présentation. La MRC remercie également les membres du comité de développement social et son président, monsieur Alain Jobin, maire de Saint-Barnabé-Sud. Sa reconnaissance va aussi aux responsables des questions familiales (RQF), au personnel et aux intervenants municipaux pour la qualité de leur engagement, la richesse de leurs réflexions et leur souci de bien identifier les besoins des familles.

Un remerciement spécial s'adresse à tous ceux et celles qui ont offert un précieux appui financier ou une indispensable contribution en services :

- Le ministère de la Famille
- Le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est (CISSSME)
- La Direction de santé publique de la Montérégie (DSP de la Montérégie-Centre)
- Fatimah Ehyra Binaté, M. Sc., Santé publique, Équipe Surveillance
- CISSS de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique
- Espace MUNI
- Le personnel de la MRC impliqué dans ce dossier
- La famille Gadbois, de Saint-Barnabé-Sud, qui a accepté de poser pour illustrer la page couverture de la Politique

Chaque geste de solidarité posé aujourd'hui et à l'avenir dans le cadre de cette Politique mérite notre plus vive reconnaissance.

Crédit page couverture : Patrick Roger, photographe

BIBLIOGRAPHIE

Publications et références

- Carrefour action municipale et famille (Espace MUNI). *Guide d'information sur la politique de la famille municipale (PFM)*
- Direction de la santé publique de la Montérégie-Centre. *Profil démographique et socioéconomique de la population et des familles de la MRC des Maskoutains, 2024*
- *Rapport de la démarche de consultation citoyenne de la MRC des Maskoutains* (5 juin 2024)
- *Rapport de la grande consultation jeunesse*, MRC des Maskoutains
- *Rapport Évaluation d'impact sur la santé (EIS)*, MRC des Maskoutains
- *Politique gouvernementale de prévention en santé*
- *Guide pratique pour les municipalités québécoises inclusives des personnes LGBTQIA2+*
- Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la parentalité 2022 : Être parent au Québec en 2022*
- Statistique Canada, *Profil de recensement 2021*

■ Nous joindre

Téléphone : 450 774-3141
info@mrcdesmaskoutains.ca
mrcmaskoutains.qc.ca

3271, boul. Laframboise, bureau 200
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 4Z6

